

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNCTAD/PRESS/PR/2025/016

Original : anglais

"Traduction non officielle. En cas de divergence, la version anglaise prévaut"

LE COMMERCE AU SERVICE DES AMBITIONS CLIMATIQUES

La CNUCED appelle à aligner les marchés et le commerce sur l'Accord de Paris afin d'accélérer la transition vers une économie à faible intensité de carbone et de financer l'action climatique à la veille de la COP30

Genève, 6 novembre 2025 – Le commerce peut être un outil politique puissant pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, l'accord mondial de 2015 en vertu duquel toutes les nations se sont engagées à limiter le réchauffement bien en dessous de 2 °C, à poursuivre leurs efforts pour atteindre 1,5 °C et à soumettre des plans climatiques nationaux actualisés tous les cinq ans.

La dernière édition du <u>Global Trade Update</u> d'ONU commerce et développement (CNUCED) est publiée avant la <u>Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques</u> (COP30), qui se tiendra du 10 au 21 novembre à Belém, au Brésil. Le rapport présente des données récentes et une analyse politique démontrant comment le commerce peut contribuer à accélérer la transition vers une économie à faible intensité de carbone et à mobiliser des investissements pour l'action climatique.

Points importants:

- Le commerce peut stimuler l'action climatique. L'intégration de la politique commerciale et de ses outils dans les plans climatiques peut accélérer la transition vers des économies à faible intensité de carbone tout en diversifiant les exportations et en générant des revenus pour l'adaptation.
- Les exportations vertes sont en forte hausse. En 2024, les exportations de biens environnementaux ont atteint 2 000 milliards de dollars (14 % des biens manufacturés mondiaux commercialisés). Les biens liés à la biodiversité ont totalisé 3 700 milliards de dollars en 2021 et les substituts non plastiques 485 milliards de dollars en 2023.
- L'énergie propre devient moins chère. Le coût mondial moyen de production d'électricité à partir de nouveaux projets solaires a baissé de 41 % entre 2010 et 2024. La production d'énergie éolienne terrestre coûte désormais 53 % moins cher que l'énergie fossile.
- Les technologies de refroidissement présentent également un potentiel important. Le commerce des thermostats a augmenté de 32 % et celui du verre isolant de 43 %

entre 2018 et 2023. Le marché du refroidissement durable est évalué à 600 milliards de dollars et pourrait rapporter 8 000 milliards de dollars aux pays en développement d'ici 2050.

Les droits de douane et les normes restent des obstacles. Les droits de douane moyens sur les composants solaires et éoliens varient de 1,9 % dans les économies développées à 7,1 % en Afrique, et atteignent 7,6 % si l'on inclut les mesures non tarifaires. Les droits de douane sur les substituts plastiques d'origine végétale, qui s'élèvent en moyenne à 14,4 %, sont deux fois plus élevés que ceux sur les plastiques conventionnels.

Le commerce et l'Accord de Paris

Le **Global Trade Update** montre que le commerce durable peut transformer les ambitions climatiques en progrès mesurables lorsque les politiques commerciales et climatiques sont coordonnées. En réduisant le coût des technologies propres et en ouvrant les marchés aux produits à faible émission de carbone, le commerce devient un instrument direct de l'action climatique.

Le rapport constate que les mesures liées au commerce sont de plus en plus utilisées dans les engagements climatiques nationaux pour promouvoir les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité et développer des chaînes de valeur durables. Toutefois, les politiques commerciales directes telles que la réduction des droits de douane, la libéralisation des services environnementaux et l'harmonisation des normes de durabilité pourraient être davantage mises à profit pour favoriser un accès abordable aux technologies à faible intensité de carbone.

La cartographie des plans climatiques nationaux de 60 pays en développement réalisée par la CNUCED montre que la plupart intègrent déjà des mesures commerciales, même si celles-ci restent sous-utilisées et que leur profondeur et leur ambition varient considérablement d'une région à l'autre.

Le Guide à l'intention des décideurs politiques sur les politiques commerciales visant à faire progresser les plans nationaux en matière de climat de la CNUCED, qui fait désormais partie de la boîte à outils sur le climat et le commerce de la présidence de la COP30 (objectif clé 24 de la COP30), propose des mesures concrètes pour aligner les stratégies commerciales, d'investissement et climatiques.

Coopération pour une transition juste

Près de 90 % des nouveaux plans climatiques nationaux soumis proviennent de pays en développement, ce qui témoigne de leur engagement à lutter contre le changement climatique. Pour garantir leur mise en œuvre complète, l'accès au financement, à la technologie et au renforcement des capacités sera nécessaire.

Le rapport met en garde contre le risque que les inégalités persistantes en matière d'accès aux technologies propres et à des financements abordables creusent l'écart entre les économies si les réformes mondiales tardent à se mettre en place. Une meilleure intégration des politiques commerciales, soutenue par la coopération internationale, peut aider ces pays à atteindre leurs objectifs tout en renforçant leur compétitivité et leur résilience.

Le Global Trade Update appelle à une coopération régionale et Sud-Sud pour réduire les droits de douane, et à une coopération Sud-Sud-Nord pour harmoniser les normes de durabilité et faciliter l'accès abordable aux technologies liées au climat. L'alignement des politiques commerciales, industrielles et climatiques peut débloquer de nouvelles chaînes de valeur dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture durable et de l'économie circulaire, créant ainsi des emplois et des revenus pour financer l'action climatique.

La CNUCED souligne qu'en intégrant des instruments de politique commerciale dans leur politique climatique, les pays seront mieux à même de réaliser une transition juste et inclusive.

À propos de l'ONU commerce et développement (CNUCED)

La CNUCED est l'organe principal des Nations Unies pour le commerce et le développement. Créée en 1964, elle soutient ses 195 États membres grâce à son expertise analytique, son assistance technique et son rôle de forum pour le dialogue intergouvernemental.

La CNUCED aide les pays en développement à faire du commerce, de la finance, de l'investissement et de l'économie numérique les moteurs d'un développement inclusif et durable.